

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal n°92-2022

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	20/10/2022
Présents	15
Absents	8
Procurations	5
Votants	20

Par suite d'une convocation en date du vingt octobre deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi vingt-quatre octobre à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, DILLON Valérie, BOULBES Loïc, LE MINEZ Monique, BARON René, ROUGÉ Pierre, CHARRASSE Evelyne, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, ALEXANDRE Maria, ZAROIL Mimoun, JOLIBERT Marie-Christine, MAISONNAVE Michel, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise.

Absents : PORTET Christian, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, MARROT Catherine, ROUCH Mylène, GIROUSSE Laurent, LACOSTE Guillaume, PEISER Jean-Luc.

Procurations : Christian PORTET à Pierre ROUGE, Stéphane BOURDONCLE à Xavier CAUX, Christelle ANDRIEU à Evelyne CHARRASSE, MARROT Catherine à DILLON Valérie, Mylène ROUCH à Jacques ESCANDE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Subventions aux associations (3ème volet).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant des subventions allouées aux associations de Mirepoix.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à la majorité
(un contre : BARON René, une abstention : ALEXANDRE Maria)

- **Décide** d'allouer aux associations, les montants tels que présentés dans le tableau joint à la présente, au titre de l'exercice 2022 ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2022 ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022 (3eme volet - CM Octobre 2022)

Nom de l'Association	SUBV Obtenu en 2020	SUBV Obtenu en 2021	SUBV demandée en 2022	SUBV Proposition ELUS	Élus ne prenant pas part au vote	Vote
ACCA	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	Jacques ESCANDE	Majorité Contre : René BARON Abstention : Maria ALEXANDRE

Subventions déjà votées en 2022

Nom de l'Association	SUBV Obtenu en 2020	SUBV Obtenu en 2021	SUBV demandée en 2022	SUBV Proposition ELUS	Élus ne prenant pas part au vote	Vote
AAOM (Association les Amis de l'Orgue de Mirepoix)	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	Marie-Françoise ALBAN	Unanimité
AAPPMA (Association de pêche)	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €		Unanimité
Amicale des commerçants MIREPOIX EN ARIÈGE	2 850,00 €		8 000,00 €	6 000,00 €		Unanimité
Amicale des Sapeurs-Pompiers	800,00 €		2 000,00 €	800,00 €		Unanimité
APA (Potiers de l'Ariège)	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €		Unanimité
Art'Mania	700,00 €		1 000,00 €	700,00 €		Majorité Contre : Monique LE MINEZ, Loïc BOULBES, Valérie DILLON, René BARON, Maria ALEXANDRE
Association d'Action Culturelle de Mirepoix	1 000,00 €		1 200,00 €	1 000,00 €		Unanimité
Castel ARTES	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Marie-Françoise ALBAN, Laurent GIROUSSE	Unanimité
Centre Départemental d'Education Routière	120,00 €		500,00 €	120,00 €		Unanimité
Club Cyclotouriste de Mirepoix	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €		Unanimité
Club des Aînés " Soleil d'automne "	400,00 €	400,00 €	500,00 €	500,00 €	Marie-Françoise ALBAN	Unanimité
Club Subaquatique de Mirepoix CSAM	500,00 €	0,00 €	2 000,00 €	500,00 €		Unanimité
Comité des fêtes	5 400,00 €	12 600,00 €	19 000,00 €	18 000,00 €		Unanimité
Échappées culturelles (ADEC)	5 070,00 €	5 070,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	Monique LE MINEZ, Véronique GARRIGUES	Unanimité
Fil En Trope (MIMA)	6 800,00 €	18 000,00 €	20 000,00 €	18 000,00 €		Unanimité
FNACA	200,00 €		300,00 €	200,00 €		Unanimité
Football Club Mirepoix FCM	16 000,00 €	10 400,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €		Unanimité
Galerie Porte d'Amont			400,00 €	400,00 €		Unanimité
Gymnastique Volontaire de Mirepoix	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Marie-Christine JOLIBERT, Marie-Françoise ALBAN	Unanimité
ID plein la tête	500,00 €	500,00 €	2 100,00 €	500,00 €		Unanimité
Les Amis des Bessous	600,00 €		1 200,00 €	600,00 €	Marie-Françoise ALBAN	Unanimité
MAMET	4 800,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	Marie-Françoise ALBAN	Unanimité
Mirepoix Natation	950,00 €	950,00 €	950,00 €	950,00 €		Unanimité
Mirepoix Kodokan Judo				1 100,00 €		Unanimité
Pétanque Mirapicienne	1 350,00 €	1 350,00 €	1 600,00 €	1 350,00 €	Christian PORTET	Unanimité
Randos de l'Aubo	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €		Unanimité
Rugby Club Mirepoix	16 000,00 €	10 400,00 €	16 500,00 €	16 000,00 €	René BARON	Unanimité
Salon du livre (ANPEI) (SLHLM)	0,00 €	0,00 €	940,00 €	700,00 €	Marie-Françoise ALBAN	Unanimité
Shin Budo Renmei	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €		Unanimité
Souvenir Français	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €		Unanimité
Swing à Mirepoix			15 500,00 €	15 500,00 €		Unanimité
Tennis Club de Mirepoix	2 500,00 €	2 500,00 €	10 000,00 €	2 500,00 €		Unanimité
Vive la science	1 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	René BARON	Unanimité
TOTAL	74 440,00 €	86 070,00 €	152 090,00 €	132 820,00 €		

MONTANT GLOBAL DES SUBVENTIONS VOTEES EN 2022 133 420,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 28/10/2022

Application agréée E-legalite.com